Publié le 30/08/2022

Élections locataires 2022 : votez !

Tous les quatre ans, les locataires élisent trois représentant·es qui siègeront au conseil d'administration de leur société 3F. Ces élections ont lieu cette année.

Elles démarrent en septembre par un appel à candidatures, suivi de la campagne des candidats en octobre puis du vote des locataires en novembre.

Retrouvez tous les détails sur la **page consacrée aux élections locataires 2022.**